

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE du LUNDI 04 AVRIL 2022
COLLEGE TRAITEMENT

Objet : Désignation des membres de la Commission Commande Publique / Travaux

L'an deux mil vingt-deux et le quatre du mois d'avril à 18 heures 30, le Comité syndical - Collège Traitement, dûment convoqué, s'est réuni au siège du SIVOM du Born, 115 route de Piche, à PONTENX-LES-FORGES, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric SOULES, Président.

Nombre de délégués en exercice : 41

Quorum réduit au tiers du fait de l'état sanitaire en vigueur jusqu'au 31 juillet 2022 : 14

Présents : 21.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES Nathalie BENQUET, Marie-Hélène BOUSQUET, Patricia CASSAGNE et Florence GUERRO, MM. Jean-Jacques CAPDEPUY, Adrien FERE, Patrick FRAGNEAU, Vincent LOUBERE, Eric SOULES et Vincent VILLARD,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : MM. Ivan ALQUIER, Gilbert BADET, Philippe CUBILIER, Jean-Marie DUBROCA, Jean-Richard SAINT-JOURS et Jean SLOSTOWSKI,

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE : Monsieur Vincent ICHARD,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Madame Rose-Marie ABRAHAM et MM. Michel DOURTHE, Yves DUNOGUES et Didier PLANCKE.

Absents excusés remplacés par suppléants :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : Monsieur Eric BRETHES remplacé par Monsieur Vincent VILLARD,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : Monsieur Frédéric POMAREZ remplacé par Monsieur Ivan ALQUIER,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Monsieur Paul CARRERE remplacé par Madame Rose-Marie ABRAHAM et Madame Angéline CHAUVEAU remplacée par Monsieur Yves DUNOGUES.

Absents excusés : 20.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES Laure PINCE, Ascension PONCHET, MM. Titouan DAUDIGNON, Christophe LABRUYERE et Fabien LAINE,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : Madame Michelle BURGAN, MM. Daniel ANTAGNAC, Jérôme CLAVE et Henri-Jean THEBAULT,

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE : MMES Joëlle BOULANGER-BANET et Christine DUVERGER,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : MMES Isabelle LACAZE et Raymonde PIEDANNA, MM. Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Bernard DELMONT, Jean-Luc DUBROCA, Vincent GELLEY, Frédéric PRADERE, Patrick SABIN et Michel SAUBOUA.

Secrétaire de séance : Monsieur Adrien FERE.

Date de convocation et d'affichage : 22 mars 2022

SIVOM du Born

115 route de Piche - 40200 Pontenx les Forges

Tel : 05.58.78.50.93

Mail : contact@sivom-du-born.fr

www.sivom-du-born.fr / SIVOMduBorn



Délibération n°2022-24

Objet : Désignation des membres de la Commission Commande Publique / Travaux

VU la délibération n°2020-43 du Comité syndical en date du 28 septembre 2020 désignant les membres de la Commission Commande Publique / Travaux,

Monsieur le Président rappelle à ses collègues que depuis le retrait au 1^{er} janvier 2022 de la CCCHL pour les communes d'Escource, Labouheyre, Liposthey et Sagnac-et-Muret du SIVOM, pour les compétences collecte et traitement, au profit du SEDHL, certains délégués n'ont pas été désignés par leurs assemblées pour représenter leur collectivité au sein du SIVOM.

Ainsi, il est nécessaire de désigner un nouveau membre de la Commission Commande Publique / Travaux, en remplacement de Monsieur Richard CABANAC, non désigné par sa collectivité.

Le nombre de membres de la commission est libre et n'est pas imposé ni par les textes, ni par les statuts du SIVOM.

Monsieur le Président rappelle qu'il a donné délégation d'attributions dans ce domaine à Monsieur Jean-Jacques CAPDEPUY, 6^{ème} Vice-Président.

Il ajoute que la commission Commande Publique / Travaux a pour missions :

- *Validation des cahiers des clauses techniques particulières des marchés publics (fourniture, travaux et prestations) et du choix des critères de jugement des offres, quelle que soit la procédure de dévolution des marchés retenue (marché à procédure adaptée, marché négocié ou appel d'offres),*
- *Assistance du Président, habilité à signer les marchés publics, au choix des titulaires des marchés pour lequel la commission d'appel d'offres n'est pas obligatoire, et ce, pour les deux collègues,*
- *Suivi des travaux avec présence aux réunions de chantier,*
- *Suivi de l'entretien des bâtiments, des sites, des véhicules et des équipements.*

Elle est composée des membres suivants :

Membres	Collectivité
Jean-Jacques CAPDEPUY	CCGL
Marie Hélène BOUSQUET	CCGL
Patrick FRAGNEAU	CCGL
Daniel ANTAGNAC	CC Mimizan
Patrick SABIN	SEDHL
Poste à pourvoir	

Il fait appel à candidatures. Il est proposé que Madame Michelle BURGAN intègre cette commission, puisqu'elle fait partie également de la Commission d'Appel d'Offres – Collège Collecte, qui se réunit concomitamment.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité syndical – Collège Traitement :

- Elit à main levée, par 21 voix sur 21, Madame Michelle BURGAN en tant que membre de la commission Commande Publique / Travaux. La commission est composée comme suit :



Membres	Collectivité
Jean-Jacques CAPDEPUY	CCGL
Marie Hélène BOUSQUET	CCGL
Patrick FRAGNEAU	CCGL
Daniel ANTAGNAC	CC Mimizan
Patrick SABIN	SEDHL
Michelle BURGAN	CC Mimizan

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Président,
Éric SOULES

Signé par : Eric SOULES
Date : 06/04/2022
Qualité : PRESIDENT

SIVOM du Born
115 Route de Fiche
40200 PONTENX-LES-FORGES
Tél. : 05 58 78 50 93

Date d'affichage de la délibération : 05 avril 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa réception par le représentant de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr Une copie de cette décision devra être jointe au recours.